

§ II- LETTRES, N°259

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°17

A MADAME PIRON, N°17

†
D.
J.M.J.S. Maximin, fête de la Conversion de
S. Augustin 15 Mai 1862.

Madame et Ma Soeur,

Il y a quelque temps vous parutes surprise de ce que je vous nommais simplement et sèchement Madame dans mes lettres. Je faisais cela par un certain instinct dont je ne me rendais pas bien compte mais qui me semblait bon, surtout avec vous qui me connaissiez assez pour ne pas attribuer ce langage et ce ton à de l'indifférence. Néanmoins, tout en continuant à faire de même, je ne vous ai point donné mes raisons; j'aurais voulu pouvoir m'appuyer pour cela sur quelqu'autorité. Je le puis aujourd'hui. Vous savez peut être que nous recueillons les lettres de notre bien-aimé Père Lacordaire. Une dame nous en a fait parvenir plus de cent à elle adressées; nous en avons pris copie et une chose, entr'autres, nous a frappé ! Cette dame qui est agée aujourd'hui, de grande famille, très pieuse et qui a beaucoup contribué de ses biens et de ses prières au Rétablissement de Notre St Ordre en France il y a 20 ans. Eh bien ! le T.R.P. Lacordaire, qui l'aimait et l'estimait beaucoup, ne la nomme jamais autrement que Madame, et comme celle-ci en avait paru surprise une fois et un peu affligée, il lui répondit à peu près comme je faisais tout à l'heure, et il tint bon. Ce n'est que dans les dernières années de sa vie, alors qu'ils étaient vieux tous deux, qu'il a commencé de l'appeler ma Très-chère fille en N. S. ou quelquefois ma chère amie.



N'est-ce pas là une bien belle leçon de retenue et de réserve religieuse et ne reconnaissez-vous pas là ce bon Père dont un seul regard vous a si vivement et saintement émue?

Quelques lectures aussi, dont il serait trop long de vous rendre compte ici, sont singulièrement accru dans mon coeur l'estime et l'amour que j'avais pour notre Tiers-Ordre. Notre Tiers-Ordre (et il en est de même de celui de S. François) est un véritable Ordre religieux, quoiqu'au milieu du monde et même quelquefois dans les liens du Mariage. C'est si vrai que le T.R.P. Lacordaire en instituant son Tiers-Ordre enseignant pour l'éducation des Jeunes gens, n'a eu qu'à réunir des Prêtres en communauté et à leur donner les règles du Tiers Ordre séculier pour avoir ainsi, ~~non~~ sans autre formalité, non pas une congrégation seulement mais un véritable Ordre religieux dans toute l'acception du mot, et reconnu tel par l'Eglise. Il en est de même de nos nombreux Tiers-Ordres de femmes réunis en communauté. Ainsi vous êtes donc vraiment religieuse; vraiment notre Soeur. Ces réflexions vous porteront de plus en plus, je le pense, à estimer à sa valeur la grande grâce que Dieu vous a faite. J'ai appris aussi par là ~~sem~~ avec quelle circonspection on doit agir lorsqu'il s'agit d'engager quelqu'un dans des liens aussi sacrés, et ~~de~~ que l'on serait quelquefois tentés de confondre avec les liens saints aussi mais bien moins étroits d'une simple confrérie.

Je ne manquerai pas de prier pour cette pauvre fabriqueuse. Serait-ce ~~celle~~ à qui Elle a fait faire la 1^{re} communion, il y a quelques années, je veux dire cette petite fille à qui elle a enseigné le catéchisme et qu'elle a préparé à la première communion. Quoiqu'il en soit, sa position est bien périlleuse et dès lors bien intéressante, surtout si elle songe sérieusement à se faire religieuse. Je vous envoie q.q. cordons, que je n'ai pu envoyer l'autre fois. (1)

(1) Comme il est difficile de placer 3 cordons sous une enveloppe, je ne vous en envoie qu'un cette fois et en garde 2 autres à votre disposition. Je les enverrai plus tard.

— Vous ignorez peut être que l'on peut aujourd'hui faire des lettres de 10 grammes pour un seul port. Vous avez mis sans ~~na~~ nécessité je crois 2 timbres pour affranchir votre dernière lettre. La sainte pauvreté est belle même en ces petites choses. Et n'êtes-vous pas une religieuse, en quelque manière? Pardonnez moi ce petit détail et ce sans-façon. (a)

(a) renvoi en marge.



M. Itié est un fervent converti; il m'a écrit avec beaucoup d'émotion les impressions de sa communion paschale qu'il a fait côte à côte avec sa vieille dame, ivre de joie de ce retour. Merci de vos bonnes prières. A mon père maintenant.

Selon vos désirs je vous ferai inscrire sur le registre de la confrérie du S. Rosaire, ce sera si vous le voulez le 29 Mai, jour fête de l'Ascension. Et à Quant à inscrire cette jeune fille à la Milice Angélique, j'attends son nom et la désignation du jour que vous aurez choisi.

Je ne crois pas vous avoir donné de commission pour M. Eldin. Ce sont des détails que je vous demandais à vous-même. Si je m'adressais à vous plutôt qu'à Madame de St Germain, vous en devinez le motif. C'est pour ne pas réveiller sa douleur, et aussi parce que ses souvenirs ne lui auraient peut être pas présentée les choses sous le point de vue surnaturel que je désire; le côté sensible aurait pu l'emporter un peu et c'est ce que je voudrais éviter. — J'avoue néanmoins que si j'avais eu M. Eldin près de moi j'aurais aimé lui poser cette question, d'autant qu'il l'a mieux connue, sous ce côté là, que personne et qu'il pourrait peut être me donner aujourd'hui qu'elle n'est plus de ce monde, des et que je suis religieux, définitivement religieux, des détails intimes quoique en dehors de la confession. J'attends donc, si Dieu l'aime ainsi, une réponse de vous deux à mes questions.

Je me réjouis vivement de l'avancement que la T.S. Vierge a accordée à M. Gabriel, et lui souhaite de demeurer toujours sous un aussi bon patronnage.

Moi aussi je suis désormais placé tout spécialement sous ce patronnage béni puisque Samedi dernier 10 Mai, le soir, à Complies, au moment où selon l'usage, la Communauté venait de chanter processionnellement le Salve Regina, et qu'agenouillés ensuite en couronne devant la Reine du T.S. Rosaire nous avions chanté successivement et les Litanies de la T.S. Vierge et l'Inviolata, alors et avant de retourner processionnellement dans nos Stalles en chantant une Antienne à N. Bien^x Père S. Dominique, je me suis levé et prosterné tout au long devant le Maître Autel, aux pieds du T.R.P. Prieur j'ai réclamé "la Misericorde de Dieu et celle de Notre St Ordre". Puis, sur un signal, je me suis levé, et debout j'ai entendu l'allocution paternelle du T.R.P. Prieur dont le fonds était ceci que l'on n'arrive à la vie que par la mort de soi et que le seul moyen de por-



ter un jour du fruit dans les âmes est de mourir dès maintenant suivant cette parole: Si le grain de froment s'il vient à y mourir, il demeure seul; fruit. Après cela, le coeur bien ému de tant de grâces, écrasé (a) pour ainsi dire sous l'honneur immense que Dieu allait me faire d'être à jamais son serviteur, son ministre, son ami de prédilection, pour le temps et pour l'éternité, mais le coeur bien léger et bien joyeux aussi à la pensée que selon l'enseignement catholique, la profession solennelle, a sur l'âme l'effet d'un second baptême, je me suis avancé et agenouillé aux pieds du T.R.P. Prieur, mes mains dans les siennes, et en même temps sur le livre de nos ^{Stes} Constitutions j'ai juré "obéissance à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, à S. Dominique, à notre Révérendissime Maître Général dans la personne du T.R. Prieur et à tous ses successeurs, selon la Règle de S. Augustin et les Constitutions de l'Ordre des Frères Prêcheurs, jusqu'à la mort." Puis on a béni de nouveau mon scapulaire; nous nous sommes embrassés, et tout a été dit. — Vous le voyez c'est bien simple; nous ne faisons qu'un vœu qui comprend tous les autres: le vœu d'obéissance, ~~et nous jurons ainsi fidèlement~~ notre profession n'est autre chose qu'une simple prestation de serment à Dieu, comme les anciens (b) ~~serments~~ Seigneurs au Moyen Âge prêtaient serment entre les mains de leur suzerain. C'est bien simple mais ce n'en est que plus imposant quand on voit que cela se termine par ce grand mot Usque ad mortem, jusqu'à la Mort J'ai pris à ma profession le nom de Marie; j'ai donc pour patrons toute la ^{Ste} famille, Marie Joseph et les deux Jean.

fr. Jean-Jos. Mar. Lataste
des ff. Prêch.

- (a) lettres illisibles sous "écrasé".
(b) lettres illisibles sous "anciens".

